



Investir dans les populations rurales

## Aide-mémoire

Bénin

**Projet d'Appui à la Promotion de Services Financiers Ruraux Adaptés (PAPSFRA)**

Mission de supervision: du 24 mai au 11 juin 2016

### A. Introduction<sup>1</sup>

1. Le Gouvernement du Bénin et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ont signé le 15/07/2013 un Accord de financement pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Promotion de Services Financiers Ruraux Adaptés (PAPSFRA) pour un coût total de 16 881 378 160 FCFA, dont 14 688 597 257 FCFA financés par le FIDA (50% Don et 50% Prêt), soit 74,2%, 644 817 910 FCFA par des institutions financières partenaires, soit 3,3%, et 1 547 962 991 FCFA, soit 7,8%, par le Gouvernement du Bénin. La durée d'exécution du Projet a été fixée à huit (8) ans. Sa date d'achèvement est prévue pour le 30/06/2022 et sa clôture, le 31/12/2022.

2. Une mission de supervision conjointe du Projet par le FIDA et le Gouvernement s'est déroulée au Bénin du 24 mai au 11 juin 2016. Elle avait pour objectifs : i) d'évaluer la performance globale du Projet et son impact , ii) d'apprécier la qualité de la gestion administrative et comptable , iii) de faire le point de l'état d'avancement des activités prévues dans le PTBA 2016, jusqu'au 30 avril 2016 par composante aussi bien au niveau physique que financier , iv) d'apprécier le niveau d'exécution des principales recommandations de la dernière mission de supervision du Projet , v) de passer en revue les procédures d'acquisition des biens et services du Projet, et vi) d'analyser avec l'équipe du Projet et les partenaires impliqués dans la mise en œuvre, les difficultés et les contraintes rencontrées et proposer des solutions appropriées.

3. L'objectif de développement du PAPSFRA est d'améliorer durablement l'offre des services financiers adaptés aux besoins de petites et moyennes exploitations/entreprises agricoles et para-agricoles (PMEAPA) dont celles des femmes et des jeunes dans les zones d'activité du Projet. Il compte trois objectifs spécifiques, à savoir (i) réaliser la transformation institutionnelle et la professionnalisation des ASF , (ii) renforcer le cadre stratégique et les partenariats stratégiques; et (iii) caractériser la demande et développer l'offre de services financiers adaptés. Il est structuré autour de quatre composantes (i) institutionnalisation et professionnalisation des ASF ;(ii) renforcement institutionnel et partenariats stratégiques , (iii) développement de services financiers adaptés , et (iv) gestion du Projet.

4. La mission a rencontré à Cotonou les principaux partenaires du Projet, notamment le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (Tutelle technique du Projet) et le Ministère des Finances (Représentant de l'Emprunteur)et le Ministère de Développement. Au cours des visites de terrain, la mission a rencontré les structures locales décentralisées, les partenaires œuvrant dans le développement agricole et rural, ainsi que les bénéficiaires.

5. La mission a travaillé en étroite collaboration avec l'Unité de Coordination du Programme Cadre d'Interventions du FIDA en milieu rural (ProCaR) tout au long de son séjour. Avant de quitter Cotonou, la mission a présenté ses principales conclusions et recommandations aux différentes parties prenantes à la mise en œuvre du Projet. Le présent Aide-mémoire fait le point des résultats de

<sup>1</sup> Composition de la mission: M. LuyakuLokoNsimyasi, Chargé de Portefeuille du FIDA pour le Bénin, Chef de mission, M. Mahmadou Barry, Chargé de portefeuille CFS pour le Bénin, Mme Lucia Di Troia, Chargée de portefeuille auxiliaire au Bureau au Régional FIDA de Dakar, Mme Dounamba Konaré, Assistante de programme au Bureau Régional FIDA de Dakar, Mme AbelleHouessou, Expert en économie du développement, Point focal du FIDA au Bénin, M. Lacine Ahidara, Ingénieur agronome, Chargé de la coordination technique du rapport de supervision, M. MouleyTera, Expert financier, Chargé des aspects fiduciaires, M. Dieudonné Messan, Coodonnateur du ProCaR et son équipe, M. Moussa Nassirou, Chef Projet PAPSFRA et son équipe et M. Pierre Oza, Chef Projet PACER et son équipe.

la mission et intègre les commentaires du Gouvernement, des différents partenaires du Projet ainsi que ceux du ProCaR.

6. La mission exprime ses remerciements aux Autorités Béninoise, en particulier le MAEP, le Ministère des Finances, le Ministère de Développement, les Autorités Administratives des régions visitées, les membres de l'équipe du Projet et les bénéficiaires pour leur collaboration et leur soutien pour le bon déroulement de la mission.

## **B. Vue d'ensemble de l'exécution du Projet**

7. Le PAPSFRA a connu une bonne avancée depuis la dernière mission de supervision de décembre 2015. En effet, les trois assistants en finance rurale sont recrutés pour les unités régionales d'appui et les observations faites par la BCEAO par rapport au dossier de demande d'agrément de l'ASF - Bénin sont traitées et les documents idoines transmis. Le processus de recrutement des deux assistances techniques internationales a progressé et le rapport de dépouillement et d'évaluation transmis au FIDA pour avis.

8. **Base de données.** La mission note que la Base de Données du ProCaR commune à tous les projets et livrée par le cabinet ASH GROUP INTERNATIONAL en juillet 2014 est fonctionnelle et est régulièrement renseignée. En effet, le grand retard observé par la mission de décembre 2015 a été largement résorbé avec la tenue de l'atelier formation/formation des opérateurs recommandée par la mission. La mission a constaté que l'établissement de liens automatiques pour renseigner le niveau d'avancement du cadre de résultats du COSOP en fonction des résultats des projets du ProCaR n'est toujours pas réalisé. Par ailleurs, la mission a échangé avec le cabinet ASH GROUP INTERNATIONAL sur la problématique d'une connexion efficace, de l'hébergement et de sécurisation de la base de données, et lui a demandé de lui soumettre des propositions pour examen. Après examen, la mission est d'avis que la connexion devrait se faire à travers un abonnement par fibre optique. Cette option suppose le raccordement du siège du ProCaR au réseau de fibre optique qui passe le long de la route inter-état Cotonou-Malanville. En ce qui concerne l'hébergement de la base de données, il devra se faire sur un serveur dédié à un utilisateur unique, ce qui présente plus de sécurité pour les données.

9. **Enquête de référence.** L'étude de référence SYGRI réalisée pour le compte du PACER en 2014 est également valable pour le PAPSFRA. Quant à l'étude socio – économique, elle confiée à l'INSAE. La mission note un grand retard dans l'évolution de ce dossier et recommande que les dispositions soient prises pour sa finalisation.

10. **Le Système d'information géographique (SIG).** Il vise à mieux référencer et visualiser les activités et réalisations des projets du ProCaR, y compris le PAPSFRA. Le SIG a été réalisée et installé à la Cellule Suivi-évaluation. La formation des cadres impliqués dans son utilisation a été réalisée en février 2016 avec la participation des trois assistants en finance rurale du PAPSFRA. Le répertoire des réalisations du ProCaR comporte désormais les coordonnées géographiques permettant de les représenter sur une carte.

## **C. Produits et effets**

11. La mise en œuvre des activités du projet se poursuit avec le recrutement le 08 mars 2016 des Spécialistes en Finance Rurale, malgré les difficultés liées au recrutement des Assistants techniques internationaux et nationaux. Ainsi l'état d'avancement de l'exécution du Projet d'Appui à la Promotion des Services Financiers Ruraux Adaptés se présente comme suit.

### **Composante n°1 : Institutionnalisation et professionnalisation des ASF**

*Sous-composante Création d'une nouvelle entité des ASF selon la forme juridique prévue par la nouvelle loi*

12. **Recrutement d'un Expert international pour la transformation institutionnelle des ASF.** La Demande de Proposition (DP) présentant un marché en deux (2) lots a été soumise aux dix (10) cabinets présélectionnés. Les lots concernent i) institutionnalisation de l'ASF Bénin et restructuration des ASF de base en Guichets Principaux et Guichets Secondaires, ii) mobilisation de ressources additionnelles et caractérisation de la demande et de l'offre en produits financiers ruraux adaptés. Les offres ont été reçues au Ministère de l'Agriculture. Les dépouillements et les analyses de ces offres

ont été exécutés avec l'appui de quatre (04) consultants spécialistes en Finance Rurale. Le procès-verbal d'ouverture et le rapport d'analyse des propositions techniques ont été transmis au FIDA pour avis le 21 avril 2016. L'analyse du dossier par le FIDA est en cours et l'avis est attendu pour le 30 juin 2016.

13. **Recrutement d'un Expert national pour assistance juridique et notarié.** Le recrutement de cet expert a été réalisé. Il reste à signer le contrat entre les parties après le recrutement de l'ATI.

14. Les préoccupations soulevées lors de la dernière mission de supervision concernant la nouvelle organisation de l'ASF-BENIN ont été levées i) compléter les statuts et règlement intérieur et AG extraordinaire, ii) faire adopter le montant des cotisations des membres et la transformation des actions en dépôts à termes (DAT), et iii) bien informer les membres sur la nouvelle structuration de l'ASF-BENIN. En effet, des Assemblées Générales Régionales ont été organisées et l'Assemblée Générale Nationale s'est tenue à Parakou les 14 et 15 avril 2016, et a permis de valider les différents documents discutés aux Assemblées Régionales. Les autres documents et manuels ont fait également l'objet de validation après leur élaboration avec l'appui d'un cabinet d'expert-comptable.

15. **Construction et équipement du siège de l'ASF-BENIN.** Les plans du siège de l'institution ont été réalisés par un cabinet d'architecte. Le processus de sélection d'une entreprise pour la construction est en cours. Le PV de dépouillement et d'analyse des offres est en finalisation avant sa transmission au FIDA pour avis. La fin des travaux est prévue pour fin novembre 2016.

16. **Etudes pour l'implantation d'un nouveau système d'information et de gestion (SIG) à l'ASF-BENIN.** Les TDR ont été repris avec l'appui de spécialistes en finance rurale et un spécialiste en SIG des SFD. Ils seront transmis au FIDA pour avis avant l'Appel d'Offres. L'étude se fera en deux phases, à savoir i) la définition du projet et l'analyse des besoins, et ii) l'appel à proposition avec l'appui d'un consultant pour la sélection du logiciel et son déploiement avec le support de l'éditeur. Les résultats de l'étude devraient être disponibles avant l'installation de la Direction exécutive de l'ASF-BENIN. La mise en place du SIG est une grande préoccupation pour la BCEAO pour des besoins de suivi et de transparence dans les activités d'un SFD.

*Sous-composante. Restructuration et assainissement des ASF*

17 **Structuration du réseau.** La nouvelle structuration de l'ASF BENIN a été bien déclinée, largement discutée et validée par ses membres lors de la consultation annuelle des ASF en 2015 et au cours des Assemblées Régionales et de l'Assemblée Générale Nationale en 2016. Ainsi le réseau se structure en agence, guichet principal et guichet secondaire. Les agences seront de nouvelles entités créées dans des villes secondaires (y compris Parakou). Les guichets correspondent aux 127 ASF de base qui ont constitué l'ASF Bénin. En fonction de leur degré d'activité et de leur positionnement géographique, elles seront organisées soit comme un guichet principal, soit comme un guichet secondaire (avec une ouverture périodique). Les guichets seront tous rattachés à une agence. Les villes où seront implantées les agences auront également un guichet principal pour capter une nouvelle clientèle et offrir de nouveaux services pour l'ensemble des membres des guichets de la zone de l'agence.

18. **Situation financière.** La situation financière des ASF membres de l'ASF BENIN au 30 avril 2016 a été établie. Il en ressort que le capital global des 127 ASF concernées s'élève à **2 784 220 000 FCFA** détenu à près de 60,53% par les hommes, 30,53% par les femmes et 8,94% par les personnes morales. Ce capital était de **2 771 492 000 FCFA** au 31 décembre 2015. Il s'est accru de **0,46%** au cours de la période.

19. L'encours de crédit est de **4 719 384 432 FCFA** et se répartit en 59,8% pour les hommes, 34,2% pour les femmes et 6,9% pour les personnes morales. Le taux d'impayés à trois mois et plus est de 1,32% répondant à la norme retenue au sein des SFD dans l'UEMOA qui est d'au plus 3%. Mais il est à préciser que le taux d'impayé varie d'une ASF à une autre.

20. Les critères de viabilité des ASF ont été fixés par le ProCaR comme suit

- Capital  $\geq$  5 000 000 FCFA ,
- Encours crédit  $\geq$  15 000 000 FCFA ;
- Ratio d'engagement  $\geq$  90% ,
- Taux d'impayés  $\leq$  3%.

Les ASF remplissant ces critères à la fois sont au nombre de 37 ; soit 29,1% des 127 ASF actuellement suivies. Par ailleurs, 12 ASF remplissant trois des quatre critères peuvent être déclarées « quasi viables ». Au total, 49 ASF sont dans une bonne posture sur les 127, ce qui représente un pourcentage de 38,6%.

La mission note que les critères retenus par le projet pour l'appréciation de la viabilité des ASF ne sont pas tous conformes à ceux du dispositif réglementaire de l'UEMOA. Elle recommande que les ASF soient désormais évaluées sur la base d'indicateurs conformes à ceux dudit dispositif

### **Composante n°2 : Renforcement institutionnel et partenariats stratégiques**

21 **Conventions de partenariat et contrats de performance.** Les conventions de partenariat avec l'Association Professionnelle des SFD (AP-SFD), la Direction de la Promotion de la Microfinance (DPMF) et l'Agence Nationale de Surveillance des SFD (ANSSFD) ont toutes été signées, bien qu'avec beaucoup de retard (24 mai 2016). Le FIDA a donné son avis sous réserve de la transmission des rapports d'activités annuelles de ces structures.

*Sous-composante Facilitation d'échanges d'informations entre les acteurs du financement rural*

22. **Création et installation du Comité Technique Consultatif (CTC).** L'arrêté relatif à la création, composition et attribution du Comité Technique Consultatif (CTC) est signé par le Ministre de l'Agriculture et celui des Finances. Les différents documents relatifs à l'installation de ce comité ont été transmis au Ministère de l'Agriculture qui, à son tour, en a invité les membres pour la date du 21 juin 2016 retenue pour l'installation du CTC

### **Composante 3 : Développement de services financiers adaptés.**

*Sous-composante : analyse de la demande en services financiers pour les filières ciblées et sa vulgarisation*

23. Le projet envisage de réaliser trois (3) études pour analyser la demande de services financiers émanant des trois (03) filières accompagnées par le PAPSFRA à savoir le riz, l'ananas et le maraîchage. Les TDR sont en préparation et devraient être disponibles au plus tard le 30 juin 2016.

24. **Sélection des institutions financières partenaires.** Dans le cadre du développement de services et de produits financiers adaptés, il est prévu de sélectionner quatre institutions financières (2 banques et 2 SFD) pour accompagner le Projet dans l'offre de services financiers. Pour ce faire, les TDR ont été préparés pour réaliser l'étude diagnostique qui aboutira à la sélection des institutions financières d'accompagnement.

*Sous-composante . Amélioration de certains produits existants et développement de produits financiers innovants*

25. Les GSM et certaines compagnies d'assurances ont échangé avec le projet pour définir ensemble des axes de collaboration. Une séance de travail a eu lieu entre le Projet et le Responsable Distribution et Partenariat Sud de MOOV dans le cadre de l'introduction de la monnaie électronique dans les produits financiers offerts par l'ASF BENIN et un mécanisme de gestion des crédits pour faciliter les remboursements par les bénéficiaires sans obligation de se rendre au guichet du SFD.

26. Les activités avec la compagnie MTN ont déjà démarré dans les ASF des départements des collines dans le cadre du transfert d'argent appelé MOBILE MONEY. Le système est bien apprécié en milieu rural et s'étend progressivement vers plusieurs autres ASF.

27 La compagnie d'assurance, Africaine des Assurances (AA) est en relation avec les ASF des départements du Mono avec l'introduction des contrats assurances décès dans les dossiers de crédits. Cette pratique s'étend progressivement à d'autres ASF car elle sécurise les ressources de l'ASF en cas de décès de l'emprunteur. Le Projet a également eu une séance de travail avec le Directeur Général de l'AMAB (Assurance Mutuelle Agricole du Bénin) sur les différents risques agricoles que couvre son institution. Il a été retenu également de réfléchir sur les produits innovants en fonction des besoins réels des promoteurs agricoles.

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Prendre toutes les dispositions nécessaires pour achever la mise en place de l'assistance technique internationale	Chef PAPSFRA, CoordoProCar	31/08/2016
Prendre les dispositions pour l'achèvement des travaux de constructions des bâtiments de l'ASF Bénin afin que ceux-ci soient disponibles au moment de la délivrance de l'agrément	CP PAPSFRA RPM	Fin décembre 2016
Evaluer désormais les ASF sur la base des indicateurs retenus en conformité avec ceux du dispositif réglementaire de l'UEMOA	C/PAPSFRA Ass FR	Continue
Réaliser l'étude sur le SIG de l'ASF Bénin	CP PAPSFRA	30 novembre 2016
Revoir les indicateurs des structures partenaires en tenant compte de la situation de référence de 2015	C/PAPSFRA Ass FR	Continue
Régulariser les placements des membres en DAT	CP PAPSFRA	30 juin 2016
Dissoudre les ASF non fonctionnelles	CP PAPSFRA	30 septembre 2016
Examiner la liste d'activités communiquées par la DPP en vue d'en financer celles jugées pertinentes	C/PAPSFRA FIDA	Fin juin 2016
Réaliser l'étude diagnostique de l'ANSFFD, l'AP-SFD et la DPMF pour les futurs appuis	C/PAPSFRA	Septembre 2016

## D. État d'avancement de l'exécution du Projet

28. **Coordination du projet.** La gestion du projet est intégrée dans la gestion globale de ProCaR. Le manuel d'exécution des composantes est disponible. Le matériel informatique est acquis au profit des cadres du Projet. Les trois assistants spécialistes en finances rurales au niveau des URA sont sélectionnés et ont pris service le 08 mars 2016. Les cadres du projet ont été formés sur le nouveau logiciel de gestion comptable TOMPRO.

29. **Activités de S&E.** Le cadre logique du PAPSFRA a été actualisé avec l'appui de l'assistance technique intérimaire au cours du premier trimestre 2015. Les indicateurs d'effet et les indicateurs de produits ont été précisés. Les projets de fiches de collecte de données à mettre en place auprès des acteurs sont en cours d'élaboration. Les données de base du PAPSFRA sont en cours d'insertion dans la base de données du ProCaR. Il s'agit du cadre logique, des libellés des indicateurs, des catégories de dépenses et du PTBA 2016. Le système d'information géographique du ProCaR mis en place servira également pour illustrer les actions du PAPSFRA. Il sera aussi important de mettre en place un système de contrôle interne de qualité sur un échantillon des fiches de collecte de données pour en vérifier la fiabilité et cohérence. La version provisoire du rapport de l'étude socio-économique de référence du projet réalisée par l'Institut National de Statistique et d'Analyse Economique (INSAE) a été transmise au projet pour amendement et sa validation est prévue pour le mois de juillet 2016.

30. **Cohérence PTBA et exécution.** Au 30 avril 2016, le taux d'exécution physique est estimé à 11,30% pour un taux d'exécution financière de 10,44%. L'analyse par composante du taux d'exécution financière montre que la coordination est exécutée à un fort taux de 51,36% contre 3,73% et 2,53% pour les composantes « Institutionnalisation et professionnalisation des acteurs » d'une part et « Renforcement institutionnel et partenariats stratégiques » d'autre part. Ce fort taux observé au niveau de la coordination se justifie par l'exécution des dépenses de début de projet et liées à l'installation des cadres recrutés et acquisition des matériels roulant.

31. **Ciblage des bénéficiaires.** Trois catégories d'institutions financières sont prioritairement ciblées par le PAPSFRA : (i) la faitière ASF Bénin structurée autour des ASF performantes et organisées en guichets (principales et secondaires) ; (ii) les Institutions Financières Décentralisées (2 principalement) et, les Banques (2 également). Des études diagnostiques du secteur financier devant aboutir à la sélection de ces partenaires financiers sont en cours.

32. **Ciblage technique.** Trois filières sont retenues au plan technique pour bénéficier du soutien en accompagnement financier des acteurs qui s'investissent dans leur promotion. Il s'agit des filières ananas, riz et maraîchage. Le PAPSFRA envisage l'accompagnement pour l'opérationnalisation des plans de développement à moyen et long terme (PDMT) élaboré par le PACER sur les filières riz et ananas principalement. Il envisage également d'appuyer l'élaboration du PDMT pour la filière maraîchage au vu de l'intérêt que les bénéficiaires finaux lui accordent et en prévision du soutien financier apporté aux nouveaux promoteurs à financer dans le cadre de la mise en œuvre du PADMAR.

33. **Communication.** La mise en œuvre de la stratégie de communication et de gestion des savoirs du ProCaRa démarré en 2016. Elle se concentre plus sur les activités de communication et de visibilité que sur la gestion des savoirs.

34. La première édition du magazine ProCaR Info est en cours de rédaction, cependant, la maquette nécessite encore quelques corrections. La réactivation du site web (procar-benin.net) est également en cours. La couverture médiatique de quelques activités du PAPSFRRA, notamment la couverture radiophonique par les radios communautaires, des ateliers régionaux sur la restructuration de l'ASF Bénin et la couverture par la presse écrite et audiovisuelle (TV nationale) de l'atelier national organisé à Parakou, est réalisée. Le démarrage de la communication radiophonique à travers les chaînes de proximité est prévu pour août 2016.

35. **Innovation et apprentissage.** Les innovations attendues du PAPSFRRA sont des produits et services financiers nouveaux et adaptés aux activités des acteurs des filières. L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication et la collaboration avec les réseaux GSM pourraient permettre de mettre en place des services financiers innovants via les téléphones cellulaires déjà très usités par les acteurs ruraux des filières agricoles. La réussite par le PADME de sa structuration actuelle devrait être une source de leçons pour le PAPSFRRA dans la conduite de la transformation institutionnelle de la faïtière des ASF. De même, des leçons sont à tirer de l'échec du PAPME en termes d'écueils à éviter.

36. Par rapport à la gestion des savoirs, il faudrait d'ores et déjà réfléchir sur une stratégie pour la capitalisation des expériences, bonnes pratiques et innovations qui seront générées par le projet. Une formation sur la capitalisation aux cadres du ProCAR par un consultant national était programmée, mais elle n'a pas encore eu lieu. Comme pour le PACER, la mission recommande d'estimer les besoins en renforcement de capacité des cadres du ProCAR (techniques de rédaction, élaboration de supports de capitalisation, etc.), et d'éventuels autres partenaires de mise en œuvre, sur la capitalisation et la gestion des savoirs et de procéder à l'organisation d'une séance de formation.

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Organiser un atelier d'opérationnalisation des indicateurs d'effet du PAPSFRRA et de validation des outils de collecte de données	Chef de Projet PAPSFRRA	Août 2016
Finaliser l'étude de référence socio-économique du PAPSFRRA	Chef de Projet PAPSFRRA	Fin juillet 2016
Estimer les besoins de renforcement de capacité dans le domaine de la gestion des savoirs et la capitalisation et organiser une séance de formation.	CSE / RGSC	Juillet 2016

## E. Aspects fiduciaires

37. **Situation d'ensemble.** Entré en vigueur le 22/05/2014, le premier décaissement du Projet est intervenu le 19/09/14 avec une dotation initiale de 1,2 milliard de FCFA. Ainsi, après environ deux (02) années de mise en œuvre, la situation demeure préoccupante au regard de la faiblesse du taux de décaissement du Prêt/Don de 12,98% consécutif à une exécution non significative des PTBA avec un taux moyen d'exécution de 20,32%. A date, les taux de réalisation de la contrepartie de l'Etat et des IMF sont respectivement de 7,61% et 1%. A titre de rappel, il faut souligner que la densification de l'exécution des activités du Projet reste tributaire de la mise en œuvre de l'assistance technique internationale dont la sélection n'est pas encore effective. Par ailleurs, les rapports financiers trimestriels intérimaires de 2015 ainsi que celui du premier trimestre 2016 ont été régulièrement envoyés au FIDA à bonnes dates (17/04/15, 24/07/15, 10/10/2015, 03/02/16 et 07/05/16). Enfin, les situations administratives, financières et comptables nécessaires à la présente revue ont été rendues disponibles au démarrage de la mission.

38. **Système de gestion.** Les nouveaux formulaires de mobilisation des ressources ont été paramétrés et la DRF n°4 d'alimentation du compte désigné a été générée par le système. A cet égard, le FIDA a demandé d'ajouter une colonne supplémentaire sur le formulaire 101 prenant en compte la liste des factures et des décomptes pour mieux être en adéquation avec les pièces justificatives à vérifier. Cette question, en cours de régularisation en relation avec le prestataire, sera

résolue avant le 30/06/16. Par ailleurs, l'équipe financière et comptable de l'UCP a bénéficié d'une formation d'appoint sur le logiciel TOMPRO en avril 2016 à Niamey.

39. Immobilisations. Les dépenses faites sur les ressources du PAPSFRA se chiffrent à 35 673 700 FCFA dont : le logiciel Tom2Pro (13 408 700 FCFA) , l'équipement informatique (19 875 000 FCFA) et divers matériels (2 408 000 FCFA). Les pré inventaires de clôture des comptes 2015 ont été effectués du 15 au 20/12/15 au niveau de l'UCP et des URA. Ces éléments ont été validés le 05/01/16 par l'Inspection Générale et la Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM) du Ministère de l'Agriculture. Les procès-verbaux y relatifs ont permis d'effectuer au cours de l'arrêté des comptes, le rapprochement des éléments physiques avec les données comptables et d'élaborer le rapport d'élaborer le rapport d'inventaire qui a été mis à la disposition des auditeurs.

40. Gestion du personnel. A date, le Chef de Projet, le Comptable et les trois (03) Spécialistes en Finance rurale (un pour chaque URA) sont recrutés. Il reste à recruter un (01) un Assistant administratif au niveau de l'UCP. Pour mémoire, les huit (08) agents du PROCAR émargent actuellement sur les ressources du PAPSFRA pour une masse salariale de 7 787 160 FCFA/ mois, ce qui n'était prévu dans la table des coûts du Projet. La mission a relevé que les salaires prévus dans le Costab sont supérieurs à ceux versés au personnel déjà en place. A cet égard, les ajustements qui ont été prévus dans le PTBA 2016, toujours en dessous des éléments du Costab, ne sont pas encore effectués. Dès lors, il est urgent de prendre les dispositions nécessaires pour résoudre cette question dans le cadre d'une revue globale des salaires du Programme prévue en 2016.

### **Gestion financière et décaissements**

41. Programme de Travail et Budget Annuels 2016. Le PTBA 2016 a été transmis au FIDA en troisième soumission le 07/03/16 avec une non-objection du 09/03/16. Il se chiffre en milliers de FCFA à 1 844 586 dont : 1 594 561/ FIDA (86,44%) , 245 275 FCFA/Etat (13,29%) et 4 750 FCFA/IMF(0,25%). Au 30/04/16, le montant total exécuté est de 192 527 425 FCFA, soit un taux d'exécution de 10,44% et des taux par bailleur de 11,93%/FIDA et 0,74%/Etat. Les taux de réalisation des composantes sont de : 10,77%/C1 , 0%/ C2 , 0,30%/ C3 et 29,35%/C4. Il faut rappeler que des activités importantes prévues dans le PTBA restent du ressort de l'assistance technique internationale dont le processus de sélection est en cours.

42. Déboursements/bailleurs. Le coût total du programme dans le DCP est de 30 169 milliers de USD dont 35 169 USD/prêt/don FIDA ; 3 225 USD/Etat et 1 342 USD/IMF. Au 30/04/2016, le montant total réalisé est de 3 588.80 milliers d'USD, soit un taux d'exécution global de 10,20%. Les déboursements (en milliers) ainsi que les taux de réalisation par bailleur sont respectivement de . prêt/don FIDA 3342 USD (10,92%) , Etat/245 USD (7,61%) et IMF 1 USD (0,08%). Les mêmes éléments pour les composantes sont respectivement de C1 / 1416,15 USD (14,63%) ; C2 / 812,48 USD (5,82%) , C3 / 472,40 USD (6,02%) et C4 / 887,78 USD (23,74%).

43. Décaissements Prêt / Don FIDA. Au 30/04/2016, les décaissements réels sur le prêt/don FIDA correspondent à l'avance initiale d'un montant de 1.574.886,54 DTS, au paiement de deux DPD (N° 2 et 3) pour l'acquisition de véhicules et de la DRF 04 soit un total de 2 274 134,08 DTS. Ce montant rapporté au financement de 8 750 000 DTS, donne un taux de décaissement réel de 12,98%, ce qui est « plutôt insatisfaisant » au regard des Profils de Décaissement par type de Projet (PDP/FIDA).

44. Compte désigné /FIDA. Le rapprochement du compte désigné au 30/04/2016 met en évidence un montant reconstitué de 1 204 500 000 FCFA pour une avance initiale de 1.200.000 000FCFA soit un écart en plus dans le compte spécial de 4.500 000 FCFA (-0,375% du CD) correspondant à un chèque en circulation non encore encaissé. Les soldes du compte désigné, de caisse et des régies se chiffrent à 1 062 666 765 FCFA (88,55%/CS). Les montants prélevés du compte désigné, en attente de soumission, sont de 143 230 182 FCFA (11,96%). Les intérêts créditeurs à extourner et à virer dans le compte de contrepartie sont de 1 396 947 FCFA (-0,11%)

45. Trésorerie disponible. Au 30/04/2016, les disponibles en banques/caisses s'élèvent à 1 062 047 510 FCFA dont 957 473 274 FCFA/CS/BCEAO , 100 659 312 FCFA/CS/BOA et 3 914 924 FCFA/BOA URA; 619 255 FCFA/Caisse/UCP. A la même date, le projet est à jour vis-à-vis des organismes sociaux (CNSS et IPTS) au titre du 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Cependant ces engagements sur les contrats en cours d'exécution se chiffrent à 109 413 894 FCFA dont 42 740 014FCFA /FIDA et 66 673 880 FCFA/BN

46. **Financement de la contrepartie.** Les prévisions en matière de contrepartie sur la durée de mise en œuvre du Projet sont de 3 225 000 USD pour l'ensemble des droits, impôts et taxes sur les biens et services. A cet égard, la mission a relevé qu'un montant de 512 615 330 FCFA/1 025 231 USD a été budgétisé sur les PTBA dont numéraire 420 344 571 FCFA/840 689 USD et taxes 92 270 759 FCFA/184 542 USD. Au 30/04/2016, 122 673 476 FCFA /245 USD ont été exécutés dont numéraire 86 873 448 FCFA/174 USD et taxe 35 800 028 FCFA/72 USD, soit 28% des prévisions inscrites dans les PTBA et, 7,61% de la contrepartie totale attendue sur la durée du Projet. Actuellement, 66 673 880 FCFA/1333 USD sont engagés et sont en attente de paiement.

47. **Contribution des IMF** Elle est estimée à 1 400 000 USD sur la durée du Projet. A date, les activités ouvrant droit à contribution n'ont pas encore démarré. Toutefois au cours des ateliers de formation des SFD qui ont eu lieu en novembre 2015, ces derniers ont contribué en numéraire pour 565 000 FCFA. En prenant en compte cet apport, le taux de réalisation des contributions IMF s'élève à 11,89% par du PTBA 2016 et représente 0,08% par rapport à la contribution totale attendue sur la durée du Projet

### **Dispositions de l'Accord de financement**

48. Passation des marchés. Les supports de gestion du processus de passation des marchés/contractualisation sont disponibles et à jour notamment le registre des contrats, le registre des conventions, le tableau de suivi de l'exécution physique et financière des contrats/conventions en cours. En outre, la base de données des fournisseurs/prestataires, est actualisée, suite à un avis de manifestation d'intérêts publié en mai 2015. Par ailleurs, l'examen de la mise en œuvre du PPM 2016, hors conventions, met en évidence la signature de quatre (04) contrats, passés en entente directe avec la non-objection du FIDA et un (01) contrat de fourniture de véhicules avec l'UNOPS. Les dossiers sont bien ordonnés avec un classement exhaustif des éléments de justification. La revue de ces dossiers n'appelle d'observation particulière en matière de respect des procédures nationales et de celles du FIDA. En ce qui concerne la sélection de l'Assistant Technique Internationale (ATI), l'analyse et l'évaluation des propositions techniques sont faites. A date, le procès-verbal et le rapport d'évaluation des offres techniques ont été envoyés au FIDA pour avis, depuis le 21 avril 2016. Pour le marché de construction du siège de l'ASF Bénin à Parakou, le DAO élaboré a reçu la non objection du FIDA le 17 mars 2016, et l'appel d'offres ouvert a été lancé le 15 avril 2016. A date, les offres des soumissionnaires sont analysées et évaluées. Le procès-verbal et les différents rapports sont en cours de signature au ministère de tutelle. La durée prévue pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois. Si l'agrément de la BCEAO est obtenu avant la fin desdits travaux, il faudra prévoir trois (03) à six (06) mois de location pour le fonctionnement du siège.

49. Protocoles et conventions. Les huit (08) conventions prévues, pour 2016 ont été signées pour un montant total de 323 403 000 FCFA. Par ailleurs, la convention signée le 20 juillet 2015 avec l'Institut National de Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) d'un montant de vingt-cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix mille cinq cent (25 990 500 FCFA) hors taxes, relative à la réalisation de l'étude de référence socio-économique du PAPSFRA, a été passée en revue. La durée de 48 jours ouvrables prévue pour l'étude n'ayant pas été respectée, une lettre de mise en demeure a été adressée à l'INSAE le 10 février 2016. La version électronique du rapport provisoire de cette étude, envoyée à l'UCP le 16 mai 2016, est en cours d'analyse et sa validation est prévue pour le 15 juillet 2016 au plus tard.

50. Etat certifiés des dépenses. La revue des ECD a été effectuée sur la totalité des 397 éléments la DRF n° 4 en fonction du seuil unique de 17 500 000 FCFA applicable à toutes les catégories de dépenses. Globalement, les dossiers de règlement sont facilement accessibles et bien classés. Le processus de contrôle est suffisamment opérationnel. Cependant, il y a lieu d'améliorer la consistance des liasses de règlement en prenant en compte les éléments suivants : i) lorsqu'une ligne de dépenses est constituée de plusieurs paiements, il faut établir une fiche récapitulative pour faciliter le contrôle ; ii) la prise en charge des bénéficiaires lors des séminaires/ateliers et autres manifestations doit être matérialisée par une liste émargée des personnes concernées qui sera jointe à la facture du réceptif hôtelier ; iii) en plus du visa du RAF visible sur toutes les factures, il faut ajouter le cachet de certification "service fait" ou "fourniture faite" ; iv) l'acquiescement des paiements effectués au profit des personnes morales doit être accompagné des cachets de celles-ci ; v) le compostage des factures "payé" doit être complété par les mentions de règlement ; vi) l'adjonction, aux liasses de règlement, des bordereaux de remises de chèques émargés, doit être systématique ; il en est de même des

états de salaires à joindre aux états de paiement. En ce qui concerne les missions, les éléments essentiels de la documentation sont disponibles (ordres de mission visés par les personnes ad hoc, TDR, budgets, demandes de fonds 80%, décomptes 20% et rapports). Par contre, il est nécessaire de revoir les supports de paiement des 80% et 20% des frais de mission et d'établir un décompte à part pour les avances pour autres frais tels que le carburant et les frais de péage.

### Comptabilité, Audit et Supervision

51 Comptabilité 2015 et 2016. Les états financiers de l'exercice 2015 (bilan et TER) et leurs annexes (reconstitution du compte spécial, balance générale, registre des DRF/DPD, suivi budgétaire et immobilisations) ont été transmis au FIDA dans les délais requis le 18/03/16. La comptabilité de 2016 est à jour au 30/04/16 et les extrants vérifiables ont été rendus disponibles notamment les grands livres (général et analytique) ainsi que les balances avant les reports à nouveau 2015 qui doivent être validés par l'audit en cours de finalisation. Le rapprochement bancaire du compte désigné au 30/04/16 ne comporte qu'une écriture en suspens du mois. Les rapprochements, élaborés par le Comptable et validés par le RAF, sont soumis au Coordonnateur de même que les reconstitutions du compte désigné qui sont actuellement élaborées mensuellement. Concernant les opérations de la caisse de menues dépenses, elles devront être en adéquation avec le manuel de procédures notamment en matière de plafond, de dépense maximale et de seuil de réapprovisionnement. Enfin l'alimentation de fonds des URA et la justification des ressources mises à disposition, n'appelle pas d'observation particulière en matière de respect des procédures.

52. Audit des comptes 2015. Les rapports provisoires de l'audit des comptes 2015 ont été transmis au Projet le 06/06/16. Les états financiers 2015 du Projet ont été certifiés sans réserve. Les clauses des contrats et conventions avec les partenaires ont été dans leurs aspects les plus indicatifs respectés. Les ECD ne présentent pas de dépenses inéligibles et sont appuyées de pièces justificatives probantes. L'état de rapprochement du compte spécial est suffisamment fiable pour justifier son solde au 31/12/2015.

53. Suivi/Supervision. La mise en œuvre des recommandations en matière fiduciaire de la dernière mission de supervision est satisfaisante

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Accélérer le processus de sélection de l'Assistant Technique International	Coord / Chef Projet / RPM	31-08-2016
Compléter le formulaire 101 de mobilisation des ressources par une colonne supplémentaire prégnant en compte la liste des factures et des décomptes pour mieux être en adéquation avec les pièces justificatives à vérifier	RAF / Comp / Cabinet	30-06-2016
Prendre les dispositions nécessaires pour la revue globale des salaires du programme	Coordonnateur / RAF	30-09-2016
Apurer les engagements sur les contrats en cours	Coord / Chef Projet /RAF	30-09-2016
Assurer le suivi des montants engagés de 66 673 880 FCFA au titre de la contrepartie pour diligenter le paiement	Coordonnateur / RAF	30-09-2016
Prendre toutes les dispositions nécessaires pour rendre disponible le rapport définitif de l'étude socio-économique de référence	INSAE / Chef-PAPSFRA / RPM / RSE	31/08/16
Prendre en compte les améliorations proposées pour mieux conforter la gestion des ECD	RAF / Compt / AC	Pm
Mettre en adéquation les opérations de caisse avec les dispositions du manuel des procédures	RAF /Compt /AC	Pm
Transmettre les versions finales du rapport d'audit 2015 au FIDA	Coordo/RAF	20/06/16

### F. Durabilité

54 Les actions menées à date pour l'institutionnalisation de l'ASF BENIN, le renforcement de l'offre de financement et l'organisation du cadre institutionnel, vont permettre à terme d'assurer la durabilité des actions promues par le projet.

61 Le FIDA et le Gouvernement du Bénin entérinent les conclusions de la mission de supervision.



Luyaku Loko NSIMPASI  
Représentant du FIDA pour le Sénégal et  
Directeur pays pour le Bénin et le Cabo Verde

11 0 JUIN 2016

Date



Abdoulaye TOKO  
Secrétaire Général MAEP

1 0 JUIN 2016

Date